

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le 18 juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le jeudi 11 juin 2020, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.  
Nombre de conseillers en exercice : 11

### **Présents : 9**

Andrée BOCQUERAZ, Nicole FAURE, Béatrice FIAT, Julien FIAT, Philippe GALL, Noël GARDEN, Nathalie GUICHARD, Gilles GUINARD, Christophe PROUVOST

### **Absents excusés : 2**

Serge ARLOT  
Christophe RUET

### **Procurations : 0**

Serge ARLOT, procuration à Nicole FAURE  
Christophe RUET, procuration à Gilles GUINARD

### **Votants : 11**

Béatrice FIAT a été élue secrétaire de séance.

### **Délibération n°20200618-03 : Délégations de signature aux agents territoriaux**

Madame le Maire expose au Conseil municipal les dispositions relatives aux délégations de signature aux agents territoriaux, telles que prévues par le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment dans son article L2122-19 qui dispose que « le maire peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature [...] aux responsables de services communaux ».

Madame le Maire présente ainsi au Conseil municipal la délégation de signature au secrétaire qui sera concédée par arrêté, régulièrement publié et rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité.

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,  
**prend acte** de la délégation de signature concédée par Madame le Maire aux agents territoriaux.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
au registre sont les signatures,  
pour expédition conforme.*

**Le Maire,  
Nicole FAURE**